

POURQUOI DEVRAIS-JE SOUSCRIRE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ OFFERTE PAR LE PROGRAMME D'ASSURANCE PROMU PAR L'IAMC?

Marsh Canada a travaillé au nom de l'institut en d'arbitrage et de médiation du Canada afin d'obtenir une couverture souscrite par certains garants chez Lloyd's of London aux professionnels qui oeuvrent dans le domaine du règlement extrajudiciaire des différends. Les assurances de la responsabilité civile professionnelle, de la responsabilité civile liée à Internet et de la responsabilité civile générale sont toutes offertes à des tarifs spéciaux aux membres de l'IAMC du Canada. De plus, des rabais liés à la responsabilité civile professionnelle (offerts par l'assureur du programme) sont prévus pour les membres qui terminent le cours d'éthique (10 % pendant 3 ans), qui ont reçu l'agrément (10 %) et Q. Le statut de médiateur (5 %) peut donner lieu à un rabais maximal de 15 %.

QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE?

Également appelée assurance des fautes professionnelles ou assurance erreurs et omissions (E&O), l'assurance responsabilité civile professionnelle couvre votre responsabilité à l'égard d'un préjudice qui découlerait de la prestation ou de la non-prestation de services de règlement extrajudiciaire de différends.

REMARQUE : L'extension de la police pour garantir les cours d'enseignement de médiation et d'arbitrage (IAMC) aux étudiants et à divers professionnels est offerte contre une surprime.

AI-JE BESOIN D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE COMMERCIALE?

Il est fortement recommandé de compléter votre assurance responsabilité civile professionnelle par une assurance responsabilité civile commerciale. Cette protection couvre votre responsabilité à l'égard des dommages matériels ou corporels qui pourraient survenir dans le cadre de vos activités professionnelles.

COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE GARANTIE?

Remplissez simplement et envoyez le formulaire de demande que vous trouverez à l'adresse www.marsh.ca/adr. Pour toute question ou demande d'aide pour remplir votre demande, veuillez téléphoner un courtier d'assurances de Marsh Canada Limitée, au 1 888 711-9010.



À PROPOS DE MARSH

Marsh est un chef de file mondial dans le domaine du courtage d'assurances et de la gestion de risques. Marsh aide ses clients à prospérer en définissant, en concevant et en mettant en place des solutions novatrices et propres à leur domaine d'activités afin de leur permettre de gérer efficacement les risques. Marsh emploie environ 30 000 personnes qui travaillent en collaboration pour donner satisfaction à des clients présents dans plus de 130 pays. Marsh est une filiale en propriété exclusive des Sociétés Marsh & McLennan (NYSE : MMC), groupe mondial de sociétés de services professionnels qui offrent à leurs clients des conseils et des solutions en matière de risques, de stratégie et de capital humain. Fortes d'un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards de dollars et d'environ 60 000 employés à l'échelle mondiale, les Sociétés Marsh & McLennan sont également la société mère de Guy Carpenter, chef de file mondial des services de gestion des risques et intermédiaire en réassurance, de Mercer, important fournisseur de services-conseils en gestion des talents, soins de santé, retraite et investissements et d'Oliver Wyman, un des principaux cabinets de services-conseils en gestion. Suivez Marsh sur Twitter @MarshGlobal ou sur LinkedIn, Facebook et YouTube.



Année d'assurance : 2016-2017

LE PROGRAMME D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE PROMU PAR L'IAMC



SOLUTIONS... DÉFINIES, DÉVELOPPÉES, ET DÉPLOYÉES.

Le présent document n'est pas destiné à servir de conseils concernant toute situation particulière et l'on ne doit pas agir sur le fondement de ce document pour cette raison. Les renseignements figurant aux présentes sont fondés sur des sources que nous jugeons fiables, mais nous ne formulons aucune déclaration ou garantie quant à leur exactitude. Marsh n'a aucune obligation de mettre à jour le présent document et n'assume à votre égard ou à l'égard de tout tiers aucune responsabilité qui découlerait de cette publication et de toute question mentionnée aux présentes. Marsh ne formule aucune assertion ou garantie en ce qui concerne l'application du libellé de polices ou la situation financière ou la solvabilité d'assureurs ou de réassureurs. Marsh ne donne aucune garantie quant à disponibilité, au coût ou aux modalités d'une couverture d'assurance.

Marsh est une des Sociétés Marsh & McLennan, tout comme Guy Carpenter, Mercer et Oliver Wyman.

© 2009-2016 — Marsh Canada Limitée et ses permittants.
Tous droits réservés. fr.marsh.ca

USDG-3468F (C090701OB): 2016/08/31

OFFRE EXCLUSIVE À L'INTENTION DES MEMBRES DE :



ADR Institute of Canada
Institut d'arbitrage et de médiation du Canada ^{TM/MC}

OPTIONS DU MONTANT DE GARANTIE ET FRANCHISE

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ET ENSEIGNEMENT DE COURS SUR L'ASSURANCE À L'IAMC

MONTANTS DE GARANTIE	RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE FRANCHISES	ENSEIGNEMENT FRANCHISES
2 000 000 \$ montant par sinistre/ et 2 000 000 \$ montant global par année	500 \$	500 \$
2 000 000 \$ montant par sinistre/ et 4 000 000 \$ montant global par année	500 \$	500 \$
3 000 000 \$ montant par sinistre/ et 6 000 000 \$ montant global par année	500 \$	500 \$
1 000 000 \$ montant par sinistre/ et 2 000 000 \$ montant global par année	1 000 \$	500 \$
2 000 000 \$ montant par sinistre/ et 4 000 000 \$ montant global	1 000 \$	500 \$
3 000 000 \$ montant par sinistre/ et 6 000 000 \$ montant global par année	1 000 \$	500 \$
5 000 000 \$ montant par sinistre/ et 5 000 000 \$ montant global par année	500 \$ et 1 000 \$	500 \$

ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE CONTRE LES RISQUES LIÉS À INTERNET – SOUS-MONTANT : 25 000 \$, FRANCHISE : 500 \$

ASSURANCE DE BIENS – MONTANT : 25 000 \$ PAR SINISTRE, FRANCHISE : 500 \$

LA POLICE PARTAGÉE LA LIMITE GLOBALE POUR L'ENSEMBLE DES SOUSCRIPTEURS DE \$ 15 MILLIONS PAR ANNÉE

La police de l'assurance responsabilité civile professionnelle inclut une extension suivante de la couverture :

- **Le remboursement des frais juridiques de 25 000\$ par sinistre** : Offres de remboursement des frais juridiques si une plainte est déposée contre vous et vous devez vous défendre devant un comité discipline.
- **Remboursement Criminal Coût réel Engagé** : Prévoit le remboursement des frais juridiques engagés si vous êtes amené en justice pour une infraction pénale et ont été déclaré non coupable.
- **Garantie subséquente** : Si vous quittez la profession, vous avez l'option d'acheter une période de déclaration prolongée pour 75 % de la dernière prime annuelle pour la première année de la prolongation et 50 % chaque année suivante.

RESPONSABILITÉ CIVILE COMMERCIALE

MONTANTS POUR LA RESPONSABILITÉ LOCATIVE/LA RESPONSABILITÉ AUTOMOBILE STANDARD DES NON-PROPRIÉTAIRES

	FRANCHISES
1 000 000 \$ montant par sinistre Responsabilité civile des locataires : 500 000 \$/Avis d'acceptation : 1 000 000 \$	500 \$
2 000 000 \$ montant par sinistre Responsabilité civile des locataires : 500 000 \$/Avis d'acceptation : 1 000 000 \$	500 \$
3 000 000 \$ montant par sinistre Responsabilité civile des locataires : 500 000 \$/Avis d'acceptation : 1 000 000 \$	500 \$
2 000 000 \$ montant par sinistre Responsabilité civile des locataires : 1 000 000 \$/Avis d'acceptation : 2 000 000 \$	500 \$
3 000 000 \$ montant par sinistre Responsabilité civile des locataires : 1 000 000 \$/Avis d'acceptation : 2 000 000 \$	500 \$

LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS CI-DESSUS EST SEULEMENT UN APERÇU GÉNÉRAL DES COUVERTURES DISPONIBLES. POUR LES CONDITIONS ADÉQUATES, DÉFINITIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS, S'IL VOUS PLAÎT PARLER AVEC VOTRE COURTIER D'ASSURANCE DE MARSH CANADA, OU CONSULTER LE LIBELLÉ DE LA POLICE.

POUR VOTRE SOUMISSION PERSONNALISÉE, VEUILLEZ VISITER NOTRE SITE WEB AU : WWW.MARSH.CA/ADR

Y A-T-IL D'AUTRES AVANTAGES?

Sous réserve des modalités de la police, la garantie couvre les services de règlement extrajudiciaire de différends liés à l'arbitrage et à la médiation tels que :

- Négociation
- Médiation
- Arbitrage
- Médiation – Groupe
- Facilitation
- Entretien
- Evaluation des Besoins – Groupe
- Intervention – Groupe
- Encadrement en cas de Conflits
- Encadrement au Niveau Exécutif
- Evaluation Préliminaire Neutre
- Mini-Procès Exécutif
- Mini Procès Judiciaire
- Droit Collaboratif
- Coordination de Parentage(Med/Arb)
- Consultation PDR
- Processus PRD Préliminaires
- Ombudsman
- Règlement Judiciaire de Différends
- Sélection et Embauche des Spécialistes PDR
- Formation/Instruction/Encadrement de Spécialistes et Membres PDR
- Formation/Instruction/Encadrement sur le milieu de Travail ou la famille
- Conception/Mise en place et/ou Gestion des Systèmes PRD
- Évaluation du Milieu de Travail
- Enquête sur le Milieu de Travail
- Pratiques Réparatrices/Justice Réparatrice
- Cercles